



L'assistant de service social auprès des élèves, à l'interface du social et de l'éducatif.

Le SNASEN UNSA Éducation, Syndicat National des Assistants Sociaux de l'Éducation Nationale, contribue au débat sur la refondation de l'École

L'école, ouverte sur la société, ne peut ignorer l'environnement social dans lequel elle évolue. Dans une société démocratique où chacun doit trouver sa place, l'école laïque et républicaine participe au maintien de la cohésion sociale en assurant l'accès de tous aux savoirs et à la citoyenneté. Cette mission sociale de l'école repose en particulier sur sa dimension éducative.

Alors que le service public d'éducation a une obligation de moyens pour la réussite de tous, cette mission n'est qu'en partie assurée. Le service social en faveur des élèves est le témoin privilégié qu'aujourd'hui l'école exclue.

Les missions d'accompagnement social exercées par le service social spécialisé de prévention au sein du Ministère de l'Éducation Nationale trouvent leurs limites quand le contexte n'est pas suffisamment "intégrateur". Dans notre société qui parfois diabolise la jeunesse, le système élitiste actuel stigmatise la difficulté, priorise le mérite, met en concurrence les établissements et les personnels, "trie" les élèves, génère la violence symbolique et factuelle.

L'école doit être, aux yeux du SNASEN, davantage inclusive. Considérant l'élève comme acteur et sujet de droit et dans sa globalité, l'école doit mettre en œuvre une pédagogie différenciée et personnaliser les parcours en valorisant les compétences en interdisciplinarité.

Le défi éducatif dépend de la capacité de reconnaître à l'enfant ou au jeune le droit à l'erreur et défendre le droit au changement. Pour le relever, il faut pouvoir réunir les conditions :

- d'un travail en équipe, les professionnels formés à la prise en charge de la difficulté pédagogique, sociale, psychologique ou de santé venant soutenir le quotidien des équipes pédagogiques. Cela passe par l'inclusion dans le temps de service des personnels de la concertation et la mise à disposition de locaux adaptés
- d'une démarche de projets construite avec l'accord des intéressés à chaque étape ce qui nécessite stabilité des ressources et des personnels. La réponse "au coup par coup", dans l'urgence, selon l'actualité et sans moyens inscrits dans le temps, réduit l'efficacité de l'action sociale et éducative
- d'un climat scolaire apaisé garant du bien vivre ensemble, jeunes et adultes, qui influence la réussite scolaire, prévient les risques psycho sociaux, vise la réduction des inégalités
- d'associer les parents reconnus dans leurs droits comme partenaires à part entière. La dérive consumériste tendant à considérer l'école comme un bien plutôt qu'un service amène à positionner les parents comme des clients plutôt que des usagers.

Le SNASEN réclame l'application du droit commun pour tous, seul garant d'un système éducatif juste et efficace.

L'assistant de service social auprès des élèves joue un rôle de médiateur en intervenant sur le lien social. Il apporte son conseil technique à l'institution dans son domaine de compétences, participe au développement des compétences psycho sociales de l'élève pour l'amener à se socialiser, se protéger, s'émanciper et se responsabiliser.

Il joue le rôle d'interface entre le social et l'éducatif

Le décalage entre les missions définies et les moyens pour les exercer se creuse chaque année davantage. La logique gestionnaire met en péril la réponse sociale et éducative.

La refondation de l'École exige un changement profond de pratiques et de mentalité mais aussi des moyens à la hauteur des ambitions.

« Vivre ensemble ne se décrète pas »

« On ne peut apprendre dans la souffrance »

Contact :

Christine Coq Moutawakkil
Secrétaire générale

Courriel : snasen@unsa-education.org

Téléphone : 01.46.70.00.31 / 06.77.29.86.27

Voir les contributions sur le site